

DEC213577INC

Décision portant nomination de M. Arnaud TRAVERT, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR6506 intitulée LABORATOIRE CATALYSE ET SPECTROCHIMIE (LCS)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS

Vu la décision DEC212342INC du 19 juillet 2021 portant nomination de M. Guillaume CLET, directeur, et de M. Arnaud TRAVERT, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR6506 intitulée Laboratoire Catalyse et Spectrochimie (LCS)

Vu l'accord des partenaires tutelles principales ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Arnaud TRAVERT, professeur des universités 2^{ème} classe à l'Université de Caen Normandie, est nommé directeur adjoint de l'unité susvisée du 1^{er} janvier 2022 et jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 novembre 2021

Le président - directeur général

Antoine Petit

